

ALSH VERNIOLLE

PROJET PEDAGOGIQUE

2025
2026



ALSH Verniolle – Groupe scolaire Herminia Munoz 09340 Verniolle
05.61.69.78.50 alshverniolle@francasfoix.fr

SOMMAIRE

Dernière mise à jour 26/02/2026

I. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION	3
● HISTORIQUE.....	3
● PROJET EDUCATIF	4
● ROLES ET MISSIONS DES DIFFERENTS ACTEURS	4
● PROJET PEDAGOGIQUE	8
● ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES COMMUNES A L'ENSEMBLE DES STRUCTURES GEREES PAR L'ASSOCIATION	8
● LES 3 AXES EDUCATIFS	8
● BUDGET GENERAL	12
II. PRESENTATION DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE :	13
III. FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS	13
● L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP	13
● LES LOCAUX	14
● DEROULEMENT D'UNE JOURNEE	15
● ORGANISATION DU TEMPS REPAS	17
IV. OBJECTIFS EDUCATIFS/PEDAGOGIQUES ET OPERATIONNELS/ACTIONS	18
V. ACTIVITES	21
VI. EVALUATION	22
VII.COMMUNICATION	23

I. Présentation de l'association

● Historique

Mis en place par quelques enseignants volontaires, le Centre de Loisirs a vu le jour à Foix en 1951. La ligue de l'enseignement, le syndicat des enseignants et les éclaireurs laïques de France ont fait partie du « Grand mouvement » ou l'idée de citoyenneté, d'apprentissage à la vie collective s'est concrétisée par la mise en place d'activités éducatives le jeudi puis le mercredi et les vacances. Les patronages laïques ont été repris par les Francas dont le Projet Educatif est le cadre de référence de toute action menée auprès des enfants ou des jeunes. C'est dans le sens de la laïcité et le respect de l'individu que les différents responsables ont œuvré et œuvrent encore aujourd'hui.

Le Centre de Loisirs a été organisé et géré pendant plusieurs années par l'Association départementale des Francas. Depuis le 1^{er} janvier 1997 une Association locale a été créée sous l'intitulé de « Francas de Foix » Foix Enfance. Dans la continuité du travail commencé elle a contribué à gérer le Centre de Loisirs et les Centres de Loisirs Associés aux Ecoles (C.L.A.E.) en assurant la coordination et la direction des actions.

Le 1^{er} janvier 2002, après la dissolution de l'Association Pays de Foix Jeunesse, l'Association des Francas de Foix est devenue « Foix Enfance Jeunesse ».

En mars 2003, création de deux nouveaux C.L.A.E pour la municipalité de Foix (Ecoles des Bruilhols et du Cardié).

En septembre 2004, ouverture de trois C.L.A.E pour la municipalité de Montgailhard (Ecoles du Centre, de Loumet et du Séguela).

A la demande de la ville de Foix, des actions de prévention et d'animation répondant aux besoins des jeunes et de leurs familles sont mises en place et coordonnées par l'Association.

Avec la mise en place de l'intercommunalité, l'Association a été amenée à organiser les actions du Centre de Loisirs sur le territoire du Pays de Foix afin de répondre aux besoins des enfants et des familles des différentes communes.

Depuis novembre 2008, l'association s'appelle désormais Les Francas du Pays de Foix (nouveau logo en mars 2009).

Le 1^{er} janvier 2011, l'activité Jeunesse a été reprise par le FAJIP (Foix Adolescence Jeunesse Information Prévention), les Francas du Pays de Foix restant membre actif de cette nouvelle association.

En septembre 2011, ouverture des ALAE de Cadirac et du Capitany à Foix. A compter de cette date, toutes les écoles de Foix sont dotées d'un ALAE.

Au 4 septembre 2013, pour donner suite à la réforme des rythmes scolaires, la Communauté de Communes du Pays de Foix a décentralisé l'ALSH des mercredis après-midi sur 5 sites (Courbet, Crampagna, St Jean-de-Verges, St Paul-de-Jarrat et St Pierre-de-Rivière).

Le 6 janvier 2014, ouverture de deux ALAE pour le Syndicat Intercommunal à Vocation Educative de St Jean-de-Verges/Crampagna/Loubières sur les écoles de Crampagna et de St Jean-de-Verges jusqu'au 04/07/2014.

Au 01/09/2016 :

- ⇒ Ouverture de la nouvelle école de Montgailhard regroupant en un seul lieu les deux écoles et ALAE existants.
- ⇒ Décision de la Communauté de Communes du Pays de Foix de centraliser l'ALAE du mercredi après-midi sur le site du groupe scolaire Nelson Mandela.

Au 01/09/2018 dans le cadre du marché avec la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes, accueil supplémentaire à St Paul-de-Jarrat et au 23/04/2019 deux accueils supplémentaires à Varilhes et Verniolle.

Au 01/09/2022, dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs, gestion de ALAE sur l'école de Saint-Paul-de-Jarrat.

Au 05/07/2023, fermeture de l'école/ALAE des Bruilhols à Foix.

A ce jour notre association gère :

- **8 ALAE : Accueils de loisirs associés à l'école sur les communes de Foix (6), de Montgailhard (1) et de Saint-Paul-de-Jarrat (1) et mis en place par les communes respectives.**
- **4 ALSH : Accueils de loisirs sans hébergement mis en place par L'agglo Foix-Varilhes durant les vacances scolaires.**
- **1 ALAE : Accueil de loisirs associé à l'école mis en place par L'agglo Foix-Varilhes durant les mercredis après-midi.**

● **Projet éducatif**

Cf Site internet de l'association <http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/>
Également disponible sur les différentes structures gérées par notre association.

● **Rôles et missions des différents acteurs**

Une structure associative bien adaptée

Un conseil d'administration

Composé de 11 membres individuels bénévoles élus par les adhérents, parents utilisateurs des services de l'association ou personnes souhaitant s'investir dans une association d'éducation populaire.

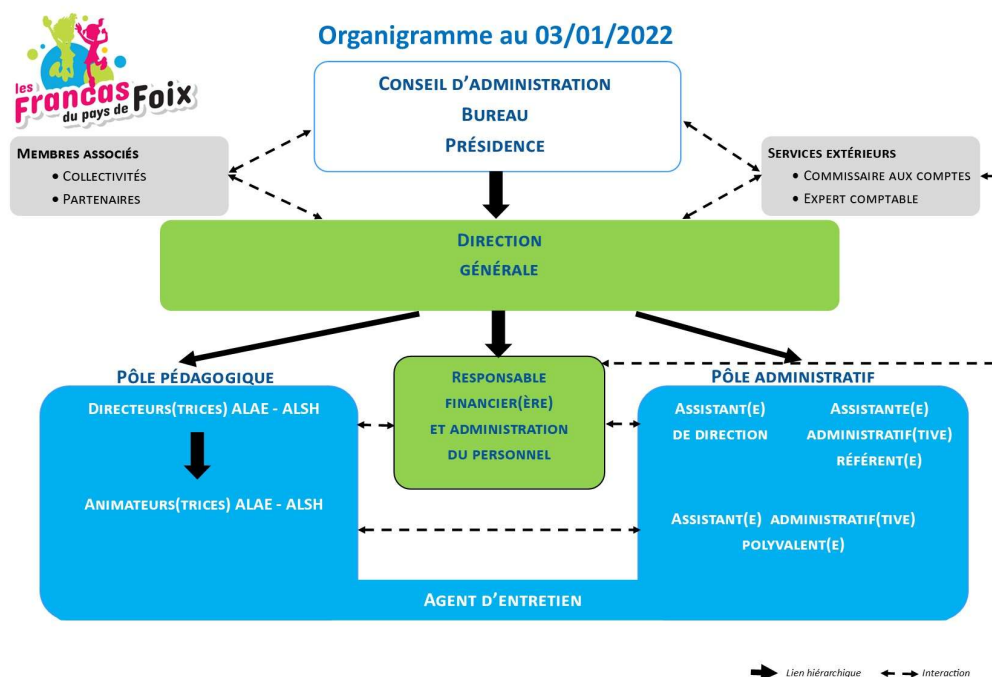
Un bureau

Il a pour mission d'administrer l'association. Il a la responsabilité de l'organisation générale de l'activité. Il est composé :

- **D'un président, Nicolas VLERICK**
- **D'une vice-présidente, Sylvie COMBRE RAUSA**
- **D'une trésorière, Sylvie RUFFIE**
- **D'une secrétaire, Claire BENNES**
- **D'une secrétaire adjointe, Magali PEREZ**

Des membres associés se composant de représentants de collectivités territoriales et de services de l'état. Ils sont invités aux conseils d'administration et aux assemblées générales mais ne possèdent pas de voix délibératives.

Une équipe professionnelle expérimentée



Un **pôle administratif** qui assure le bon fonctionnement du volet administratif et financier de la structure.

Il est composé :

- D'une directrice générale, **Pascale BLAZY**
- D'une responsable financière et administration du personnel
- De deux assistantes de direction et de deux assistantes administratives

Un **pôle pédagogique** sous la responsabilité de la directrice générale qui coordonne l'ensemble des structures. Il est composé de **directeurs et animateurs ALAE et ALSH**.

Rôles et missions des directeurs

Les accueils de loisirs ALAE/ALSH sont dotés d'un **directeur** diplômé DEJEPS, BEATEP, BEESAPT, BPJEPS, ou BAFD. Sous le contrôle de la directrice générale, il est responsable de la structure qu'il dirige et garant de son bon fonctionnement. Il impulse une dynamique au sein de l'équipe d'animation qu'il encadre.

Pédagogie

- Il organise l'accueil des enfants et est garant du bon fonctionnement de la structure dont il a la responsabilité ;
- Il est responsable de la sécurité des enfants au sein de l'accueil de loisirs associé à l'école et également lors des sorties.
- Il élabore, avec l'équipe, le projet pédagogique de la structure en lien avec le projet éducatif de l'association et le remet à la directrice générale au début de l'année scolaire ;
- Il contrôle et ajuste les projets d'animation si cela est nécessaire. Il veille à la bonne exécution des tâches et en particulier à la qualité des techniques proposées.
- Il gère une équipe d'animation et est responsable :

- De la mise en œuvre des activités proposées aux enfants,
 - De la gestion des conflits (adultes, enfants),
 - D'une bonne dynamique de travail.
- Il fait part à la directrice générale, dans les délais les plus courts, de tout dysfonctionnement au niveau des équipes pédagogiques (agents des collectivités travaillant sur les temps ALAE/ALSH ou salariés Francas) ;
 - Il organise et mène les réunions d'équipe ;
 - Il organise des bilans de fin de période et un bilan en fin d'année afin de se projeter pour l'année scolaire suivante en termes de projets et d'amélioration de fonctionnement ;
 - Il participe à la mise en place et à la réalisation des projets transversaux (forums, festivals de l'association, manifestations spécifiques...) ;
 - Il rend compte de sa mission à la directrice générale, de l'évolution de l'accueil mis en place et du suivi de l'équipe pédagogique. Un bilan d'activité écrit doit être rendu à l'issue de chaque période d'entre vacances.
 - Il assure le lien entre l'équipe d'animation de l'ALAE/ALSH et la direction de l'Association.

Sécurité

- Il respecte et applique les protocoles sanitaires en vigueur le cas échéant.

Communication

- Il est garant de l'image de l'ALAE/ALSH qu'il dirige ainsi que de l'association pour laquelle il travaille.
- Il communique auprès des parents et des animateurs et des partenaires extérieurs.
- Il affiche les plannings d'activités ou toutes autres informations concernant l'ALAE/ALSH.

Formation

- Il peut être amené à participer à des formations, sur demande de ses responsables, pouvant améliorer l'accueil et le fonctionnement de la structure qu'il dirige.
- Il possède un rôle formateur et de soutien auprès des animateurs et des stagiaires.

Administratif

- Il doit être en possession de toutes les fiches de renseignements des enfants complétées par les familles.
- Il doit suivre et analyser l'évolution de la fréquentation avec afin d'ajuster l'encadrement en fonction de la réglementation en vigueur.
- Il doit contrôler les autorisations de départ des enfants.
- Il doit vérifier les contre-indications médicales et leur suivi, s'informer et informer l'équipes des PAI existants sur l'école, assurer une communication pertinente des problèmes médicaux et allergies divers.
- Il doit faire un compte rendu de la composition et de l'organisation des repas afin que la directrice générale puisse effectuer un travail auprès de l'économe ou du traiteur dans l'objectif d'améliorer la qualité des repas.
- Il contrôle les fiches de présences mensuelles du personnel en fonction du planning établi.

Rôles et missions des animateurs

Les animateurs ALAE/ALSH, à temps partiel, diplômés BAFA, BAPAAAT, CPJEPS, CAP Petite Enfance et non diplômés. Placés sous le contrôle du directeur de l'ALAE/ALSH, ils sont garants de la sécurité morale, affective et physique des enfants qui leur sont confiés. Ils sont à leur écoute et à celle de leurs parents. Ils établissent une relation de confiance auprès d'eux.

Pédagogie

- Il participe à l'élaboration du projet pédagogique et est garant de ses projets d'activités ;
- Il travaille en équipe afin d'échanger, de réguler et de construire ensemble.
- Il doit être en mesure d'impulser des idées, des projets...
- Il est en relation avec l'équipe enseignante et participe à la construction de projets en commun.
- Il aide les enfants à monter leurs propres projets.
- Il favorise l'autonomie chez l'enfant en apportant un soutien et une aide dans les gestes quotidiens.
- Il sensibilise les enfants au respect, à la notion de partage.
- Il est à l'écoute des enfants, de ses besoins et de son rythme.
- Il apprend aux enfants à accepter les différences et les sensibilise à la notion de discrimination.
- Il accompagne l'enfant dans sa construction de futur citoyen.
- Il doit avoir un esprit dynamique, une tenue décente et adaptée et est tenu de montrer l'exemple dans son attitude, son langage, ses comportements...
- Il doit organiser le temps d'accueil de l'enfant de sorte que celui-ci soit un moment agréable, éducatif, constructif et ludique tout en donnant la possibilité aux enfants de faire leurs propres choix.
- Il participe à la mise en place et à la réalisation des projets transversaux (forums, festivals de l'association, manifestations spécifiques...).

Sécurité

- Il est responsable des enfants qui lui sont confiés.
- Il veille à la sécurité affective, physique et morale de l'enfant et établit une relation de confiance.
- Il s'assure de la présence et de la sécurité des enfants inscrits à l'ALAE/ALSH, ainsi que des sorties.
- Il sensibilise les enfants aux règles de vie, au respect des autres et du matériel.
- Il contrôle, pour la sécurité des enfants, le matériel pédagogique utilisé.

Communication

- Il informe les parents des événements vécus par leur enfant sur le temps ALAE/ALSH.
- Il doit veiller à faire passer toutes informations importantes au sein de l'équipe pédagogique afin de garantir une communication et un travail de qualité.
- Il communique sur la vie de l'association et de la structure sur laquelle il travaille.

Formation

- Il se forme en participant à des formations internes liées au métier de l'animation.
- Il aide et soutient les stagiaires.

● **Projet pédagogique**

Le projet pédagogique est un document obligatoire et indispensable construit par l'équipe d'animation. Il est conçu comme un contrat entre l'équipe pédagogique et les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action. Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Dans sa construction, les équipes d'animation de nos structures tiendront compte du projet éducatif de l'association ainsi que des orientations communes à toutes les structures et des Projets Educatifs De Territoires.

● **Orientations pédagogiques communes à l'ensemble des structures gérées par l'association**

Ces orientations instaurent une cohérence et créent une dynamique entre les différentes structures.

Pour cette année, l'association a poursuivi son engagement en faveur d'une éducation exigeante et cohérente, ancrée dans les valeurs de citoyenneté, de laïcité et de respect de l'environnement. L'ensemble des structures, par leur action quotidienne, ont contribué à une dynamique collective au service de l'épanouissement des enfants favorisant leur inclusion dans une société plus juste et plus responsable.

Notre association respecte et applique le principe de laïcité en référence à la charte de la laïcité de la branche famille avec ses partenaires mis en place en place par la caisse d'allocations familiale. La charte est affichée sur l'ensemble de nos structures.

● **Les 3 axes éducatifs**

L'action éducative de l'association s'articule autour de trois axes fondamentaux.

- **Axe 1 : L'enfant et la prise de conscience de soi, pour l'aider à mieux se connaître, à développer son autonomie et sa confiance.**
- **Axe 2 : L'enfant dans le groupe, qui favorise la construction de relations respectueuses, la coopération et le vivre-ensemble.**
- **Axe 3 : L'enfant et son environnement, pour éveiller sa curiosité, son sens des responsabilités et sa conscience écologique.**

Ces axes guident l'ensemble des projets et activités menés dans nos structures, au service d'un développement global et citoyen de l'enfant. Ils ont été développés à travers les fils conducteurs : « Nous, notre ville (ou village), notre planète » et « Voyage au fil de l'eau ».

Axe 1 - L'enfant et la prise de conscience de soi

- Développer l'expression de soi : apprendre à s'exprimer, à affirmer son point de vue, à participer à un débat et à argumenter ses choix.
- Construire sa pensée personnelle : renforcer la confiance en soi, encourager l'autonomie, la curiosité, et la capacité à faire des choix.
- Éveiller un regard réflexif : permettre à l'enfant de prendre du recul sur lui-même, de confronter ses idées et de comprendre sa place dans le groupe.
-

Exemples d'actions mises en place sur les différentes structures

- Activités artistiques et d'expression : théâtre, marionnettes, mimes, jeux de rôle, chant «ALAE académie», danses, GR, zumba, danses signées avec un intervenant de l'association «Ariège en langue de signes», éveil musical, atelier théâtre en partenariat avec l'association « ThéâtreAl », « Incroyables talents » : les enfants se produisent devant les copains, les parents... lors de moments conviviaux, lors des fêtes ALAE/écoles, lors du festival des enfants, les « mardis des arts » : découverte de techniques artistiques autour d'artistes ...
- Projets d'enfants : tout au long de l'année, les enfants imaginent et choisissent leurs propres activités (matériel nécessaire, lieu, nombre d'enfants...). Pour cela, ils sont accompagnés par leurs animateurs. Exemples de projet d'enfants : danse, théâtre, tricot, bracelets en fils, marionnettes, crochet, toupies, création de livres, cuisine...
- « C'est moi qui propose » : mise en place de boîtes à idées pour la mise en place des activités choisies par les enfants.
- Ateliers discussions à visée philosophique sur des thèmes choisis par les enfants et/ou les animateurs (égalité filles/garçons, notre planète, la moquerie...) et lectures philosophiques en partenariat avec les Francas de l'Ariège.
- Théâtre forum : mise en place de courtes saynètes sur des thèmes comme le fair-play, les conflits, l'entraide... suivies d'un débat entre les enfants.
- Partenariat Festival Résistances (visionnage de courts métrages, échanges et participation des enfants à la programmation jeune public et au jury des enfants).
- Partenariat avec Radio transparence. Nos équipes d'animation ont été formées au média radio : les enfants ont créé une émission et réalisé des interviews.

Axe 2 - L'enfant dans le groupe : ses relations aux autres

- Favoriser l'acceptation des différences : développer un regard positif sur l'autre, lutter contre les stéréotypes, les discriminations et les stigmatisations.
- Encourager la solidarité et le respect mutuel : renforcer l'égalité dès le plus jeune âge, prévenir les violences et le harcèlement.
- Promouvoir l'ouverture sociale et culturelle : sensibiliser à l'altérité, encourager les échanges intergénérationnels et l'ouverture à la diversité.

Exemples d'actions mises en place sur les différentes structures

- Mise en place de projets intergénérationnels avec le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de la commune de Montgailhard : les papis et mamies sont conviés à manger avec les enfants à la cantine et à participer aux activités (une fois par mois), invitation à participer à l'activité Brain ball avec une psychomotricienne et à assister à des spectacles d'enfants (danse, chant , théâtre...), réalisation de cartes de vœux personnalisées avec l'EPHAD de Foix et la résidence autonomie Bleu Printemps de Varilhes, partage d'activités, réalisation d'un film, atelier mosaïque avec l'association familiale de St Paul-de-Jarrat, réalisation de cartes de vœux pour les aînés du village (CCAS de la commune de St Paul-de-Jarrat)...
- Accueil sur les temps péri et extra scolaires et participation à toutes nos activités des enfants de l'UEMA de Varilhes (Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme) et l'UEEA (Unité d'Enseignement en Élémentaire Autisme) de Montgailhard.
- Continuité du partenariat avec l'association les Restos du cœur (récolte de jouets, achat de denrées et de produits d'hygiène avec les enfants, visite des locaux, échanges avec les bénévoles...).

- Partenariat avec l'ONG « Des enfants et de l'eau » qui aide à la construction de puits et à l'approvisionnement d'eau potable au Bénin. Antoine Omonnile, président/fondateur est venu sur les différentes structures présenter l'association et échanger avec les enfants sur le mode de vie au Bénin. Les enfants ont réalisé des objets qui ont été vendus sur le marché solidaire au Festival des Enfants.
- Sensibilisation à l'égalité filles/garçons : formation « Egalisir » avec l'association Artémisia autour d'un atelier de sensibilisation sur la découverte des questions autour de l'égalité filles/garçons : où en sommes-nous, comment se créent les différences, quel est le rôle des adultes, des enfants, des familles... dans le processus de construction de ces différences ? et également autour d'un atelier de réflexion sur la posture de l'animateur.

Activités proposées aux enfants afin de les sensibiliser et d'échanger sur les stéréotypes : théâtre d'impro, théâtre forum, atelier radio, activités favorisant la mixité...

Axe 3 - Prise de conscience de l'environnement

- Amener l'enfant à connaître et comprendre son environnement : stimuler sa curiosité, son imagination et l'envie de découvrir le monde qui l'entoure.
- Développer une relation sensible et respectueuse au vivant : apprendre à observer la nature, à la respecter et à adopter un comportement écocitoyen.
- L'impliquer concrètement dans la vie locale : participer à la vie des structures (ALAE, ALSH), et s'investir dans des projets en lien avec son territoire.

Exemples d'actions mises en place sur les différentes structures

- Atelier autour de l'éducation à l'environnement et au développement durable (tri des déchets, fabrication d'objets en récup, land'art, jardinage, réalisation d'un herbier, réalisation d'une signalétique "petits gestes pour la planète") ...
- Mise en place d'un jardin bio avec récupération de l'eau non utilisée à la cantine, en partenariat avec l'entreprise "L'heure de semer".
- Mise en place de balades écocitoyennes afin de découvrir son quartier (faune et flore) et de ramasser les déchets.
- Fabrication de nichoirs avec un parent d'élève.
- Les experts du tri et la brigade du tri : récupération des déchets après le goûter, de l'eau de la cantine pour le jardin, collecte du pain pour les animaux et des épluchures pour le compost...
- Découverte du patrimoine local avec Les Amis des Forges : présentation d'objets d'antan.
- Balades et goûters sur l'herbe pour découvrir son environnement le plus proche (sentiers, fermes...) puis le plus éloigné (de l'école au village).
- Projet "A la découverte des différents quartiers de la ville de Foix en allant à la rencontre des enfants des autres ALAE.
- Discussions et échanges sur la ville de Foix vue par les enfants, création d'une maquette et réalisation d'une émission de radio.
- Balade au marché de Foix pour acheter des produits locaux pour le goûter.
- Atelier "Découverte de notre environnement avec l'ANA (Association des Naturalistes Ariégeois).
- Partenariat avec EDF hydro Ferrières : présentation des centrales hydroélectriques.
- Intervention du SMDEA pour un exposé sur le circuit de l'eau.
- Activités sur les fils conducteurs « Nous, notre ville (notre village), notre planète » et « Voyage au fil de l'eau » : fabrication de chars, costumes, Monsieur carnaval pour le carnaval

à Foix et à St-Paul-de-Jarrat, réalisation de maquettes, tableaux, affiches, sculptures pour l'exposition citoyenne présentée lors du festival des enfants, réalisation de jeux de sociétés présentés lors du festival du jeu, atelier vidéo : « C'est de l'eau », les enfants ont réalisé un court métrage sur la chanson « C'est de l'eau », ils ont écrit le scénario, interprété les rôles et participé au montage vidéo.

- Participation à "La grande lessive - Du papier, des papiers, vos papiers" en partenariat avec le conseil citoyen de Foix : réalisation de dessins, peintures, photos...
- Participation au Carnaval à Foix et au carnaval de St Paul-de-Jarrat : animation, fabrication de Monsieur Carnaval, réalisation du jugement, fabrication de petits chars et de costumes ;
- Participation au baptême de l'école Irénée Cros (Montgailhard) le 8 mai 2025. Les enfants ont réalisé des affiches portant sur Irénée Cros, les 80 ans de la libération de la France et sur la résistance.
- Championnat du monde junior de canoë-kayak à Foix : décoration de kayaks pour le site. Première expérience de bénévolat pour un groupe d'enfants dans le cadre d'un séjour.
- Participation à la Fête du Jeu organisée par L'agglo Foix-Varilhes : présentation des jeux réalisés par les enfants.
- Les enfants acteurs de leurs festivals : préparation et animation (stands, spectacles, décoration, marché solidaire, flashmob...) du 1er Festival du Jeu et de la 12ème édition du Festival des Enfants.
- Projet "A la rencontre des femmes élues du territoire", un groupe d'enfants est allé à la rencontre de femmes élues de notre territoire, ils les ont interviewées sur leur rôle d'élue, leur engagement et les défis liés à l'égalité hommes/femmes...

Plus de 40 partenariats avec des associations sportives, culturelles, d'éducation à l'environnement, humanitaires, d'éducation populaire, les services des collectivités...

ADSA (Zumba), Ariège en langue de signes, Association familiale de St Paul-de-Jarrat, Association Naturaliste Ariégeoise, Association ThéâtreAl, Cadirock, CCAS Montgailhard, CCAS St Paul-de-Jarrat, Club Soroptimist de Foix, Conseil citoyen de Foix, Cuisine centrale de Foix, Dojo de Foix, Ecole de Pêche Foix-Montgailhard, Ecole de Rugby Pays de Foix Séronais, EDF hydro Ferrières, EPHAD de Foix, Festival Résistances, Foix Athletic Club, Handball Club Montgailhard, Foix Canoë Kayak Eaux Vives, Le Relais de Poche, Les Amis des Forges, Les Francas de l'Ariège, Les joyeux pétanqueurs de Montgailhard, Les Restos du cœur, L'Heure de Semer, Lire et faire lire, Ludothèques et médiathèques de L'agglo Foix-Varilhes, ONG Des enfants et de l'eau, Pays de Foix Basket, Ping Pong Club Fuxéen, Pôle Agglomération Adolescence Jeunesse Information Prévention, Radio Transparence, Résidence Autonomie Bleu Printemps, Rouffy Manon (psychomotricienne), Rythmique Club du Comté de Foix-Montgailhard, SMEDEA, Tennis Club de Foix, Tennis club de Verniolle, Tennis Club du Pic (Montgailhard), Vivre en harmonie 09 (yoga)...

Grâce à eux, les enfants ont pu vivre des expériences riches et variées, dans un esprit de partage, de découverte et d'ouverture.

PARTENARIATS AVEC LES PARENTS

Relation aux familles et place des parents dans nos accueils de loisirs :

Nous favorisons les liens avec les familles :

- En communiquant sur nos projets, notre organisation, le fonctionnement et les activités des structures, notamment lors de réunions formalisées avec les familles.

- En conviant les familles à des moments conviviaux (journées portes ouvertes, spectacles entre chaque période de vacances et en fin d'année scolaire, Festival des enfants, partage d'activités...).
- En encourageant les familles à s'impliquer dans nos structures (partage de savoir-faire, organisation de manifestations...).

Nous envisageons d'aller plus loin en créant une instance sous forme d'un comité de parents bénévoles afin de donner une lecture plus claire aux familles sur le fonctionnement de l'association et de chaque accueil de loisirs et sur les différents projets afin d'offrir un espace et de la place à ceux qui le souhaitent.

Dans le cadre d'une démarche de coéducation et afin d'associer les parents à la vie de nos accueils de loisirs, nous effectuons un travail autour de la relation avec les familles. Ce travail consiste à informer, associer et impliquer davantage les parents dans la vie de l'association et des différentes structures. Nous mettons en place des actions autour de l'accompagnement à la parentalité, en lien avec le PEDT des collectivités de Foix, de Montgailhard et de Saint-Paul-de-Jarrat et de L'agglo Foix-Varilhes.

➤ **Actions socio-éducatives et culturelles** afin d'initier l'envie de faire, d'apprendre, de découvrir et de sensibiliser l'esprit critique chez l'enfant :

- Participation des enfants à l'organisation du 13ème Festival des enfants (samedi 20 juin 2026). Les enfants sont acteurs du festival (projet d'enfants).
- Participation des enfants à la 2ème édition du Festival du jeu qui aura lieu à Varilhes les 28 et 29 avril 2026. La première journée sera ouverte à tous les publics de 3 à 11 ans. Et la 2ème journée sera réservée aux enfants qui fréquenteront ce jour-là les accueils de loisirs de L'agglo Foix-Varilhes.
- Afin de permettre la continuité éducative sur le territoire, mise en place de **partenariats et de passerelles avec le PAAJIP pour les jeunes à partir du collège.**

Continuité du travail autour de l'aménagement du temps de l'enfant et de la relation aux familles
Réflexion autour de l'aménagement du temps de l'enfant sur toutes les structures ALAE/ALSH et plus précisément sur le temps de la pause méridienne pour les ALAE, afin de respecter le bien-être de l'enfant, son rythme, ses besoins et sa singularité au sein du collectif. Pour cela, sur chacune de nos structures, nous allons nous interroger sur le choix des activités proposées (objectifs, pertinence...) et sur les aménagements d'espaces accessibles, en y associant et en échangeant avec les équipes enseignantes (temps de transition, emploi du temps...) pour la continuité et la cohérence éducative.

● Budget général

Un budget pour les achats pédagogiques est alloué aux directeurs ALAE/ALSH.

II. Présentation de l'équipe pédagogique :

NOM Prénom	Fonction	Diplômes
HERVEZ Maxime	Directeur référent	DEJEPS
BALICCO Laura	Directrice et animatrice	BAFD
FERNANDEZ Estela	Directrice et animatrice	BAFD
GUERCI Mathieu	Directeur et animateur	BAFD en cours
REDONDO Roberto	Directeur et animateur	BAFD

L'équipe d'animation est composée de directeurs diplômés, d'animateurs permanents diplômés, d'animateurs saisonniers et d'animateurs stagiaires.

III. Fonctionnement de l'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs de Verniolle est mis en place par L'agglo Foix-Varilhes. Il est organisé par notre association. Il accueille à l'école de Verniolle, durant les périodes de vacances, les enfants âgés de 6 à 11 ans (GS/CM2).

● L'accueil des enfants en situation de handicap

Au-delà de la loi du 11 février de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées rappelle clairement dans son titre premier, article 2 que « l'action poursuivie vise à assurer l'accès de l'enfant, de l'adolescent ou de l'adulte en situation de handicap aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population et son maintien dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail et de vie » nous portons une attention toute particulière à l'accueil des enfants en situation d'handicap dans nos accueils de loisirs.

Cela se traduit concrètement au quotidien :

- Par la mise en place d'un protocole d'accueil individualisé (en prenant connaissance et en adaptant le projet d'accueil individualisé déjà mis en place par l'établissement scolaire le cas échéant) entre les familles, l'enfant et le directeur de la structure afin de prendre en compte les besoins particuliers (médicaux, sanitaires...) ;
- En adaptant nos projets d'animations et d'activités et en les rendant accessibles à tous ;
- En se rapprochant de dispositifs tels celui de Caminel (mis en place par les PEP 09) qui visent à favoriser l'accès aux loisirs pour les enfants en situation de handicap ;
- En continuant à sensibiliser et à former l'ensemble de nos personnels aux différents types de handicaps et aux postures à adopter ;
- En sensibilisant les enfants à la différence ;
- Par la mise en place de partenariats avec l'Education Nationale (Duo Game) et avec des associations telles que l'association des Paralysés de France ...
- Par la sensibilisation des enfants à la Convention Internationale des Droits des Enfants.

● Les locaux

Dans l'ALAE

- Espace sportif à l'extérieur ;
- 1 grande salle d'activités divisible en deux (1 salle d'expression, motricité...) qui sert d'accueil ;
- 1 salle d'activité (jeux de société, dessin...) ;
- Bibliothèque ;
- Sanitaires.

Dans l'école

- Sanitaires de l'école (si besoin) ;
- 2 salles dans l'école (si besoin).

Pour l'équipe :

- Bureau direction ALAE ;
- Local ménage ;
- Local rangement dans l'ancienne école.

La restauration prend place dans les locaux de la cantine municipale non attenante à l'accueil de loisirs (environ 50 mètres).

Une salle de restauration

Les repas seront préparés à la cuisine centrale de Verniolle par un cuisinier municipal. Les régimes alimentaires : allergies, végétarien, sans porc et sans viande sont pris en compte.

Stockage du matériel :

Depuis avril 2019, le choix est fait de mutualiser le matériel ALSH avec celui de l'ALAE, notamment le mobilier et l'équipement lourd.

Des temps directeurs-directrices ont permis d'organiser cette mise en commun, notamment par la mise en place de règles et d'une armoire privative pour du matériel spécifique. Tout le matériel nécessaire est stocké dans des armoires situées dans les salles d'activités.

Deux pharmacies sont à disposition ainsi qu'une réserve de produits de premiers soins à disposition au bureau administratif. Elles doivent être contrôlées tous les jours.

Tous les soins donnés et plaintes sont consignés sur la fiche prévue à cet effet.

Sur chaque planche d'appel se trouve une fiche pharmacie afin que les animateurs notent les soins et les plaintes des enfants au fur et à mesure de la journée.



● Déroulement d'une journée

7h30/9h30 : ACCUEIL DU MATIN

Arrivée échelonnée des enfants. Le directeur accueille au portail extérieur les enfants et les parents. Il demande qui viendra chercher l'enfant, vérifie si la personne (si autre que les parents) est bien notée sur la fiche des autorisations et, si nécessaire, note les observations.

Les parents ne sont pas autorisés à pénétrer à l'intérieur de l'accueil de loisirs, sauf accord du directeur.

Le directeur dirige l'enfant vers l'animateur responsable de l'accueil. L'enfant se lave les mains dès son arrivée.

Arrivée échelonnée des autres animateurs qui ont un rôle de présence active et proposent des petites activités simples, des jeux libres, des lectures d'histoires, des jeux de société ... pas de jeux collectifs, sportifs jusqu'à 9h30 (à partir de 9h00, 1 groupe d'enfants peut aller dans la cour avec un animateur). Penser à utiliser les autres salles en cas de grande affluence.

A partir de 9 heures, penser à la mise en place du matériel des ateliers.

9h30/10h00 : PRESENTATION DES ACTIVITES

Le directeur ou un animateur désigné fait l'appel, vérifie le pointage, les noms et le nombre d'enfants.

Un temps d'échanges autour d'une problématique ou question peut être animé. Moment où les enfants peuvent s'exprimer librement.

Présentation des activités.

Rappel de la thématique et échanges.

Après l'appel, le directeur va déposer le plan de table sur la desserte située à côté de la fontaine à eau.

10h00/11h40 : ACTIVITES

Après l'appel, différents ateliers sont proposés. Un petit jeu pourra être proposé pour fédérer les enfants et lancer une dynamique avant les activités. L'enfant choisit les activités.

L'animateur doit susciter chez l'enfant l'envie de découvrir de nouvelles activités.

Penser à faire ranger le matériel après les activités.

Penser à faire un bilan avec les enfants après les activités.

Au vu des effectifs attendus il est judicieux de préparer soit des ateliers tournants soit des activités plus courtes et nombreuses pour maintenir la dynamique.

11h30/12h00 : AVANT LE REPAS

Départ pour ceux qui ne mangent pas à la cantine, temps libre, WC + lavage des mains.

Il est possible d'utiliser les sanitaires des salles d'activités pour optimiser le temps.

S'il y a beaucoup d'enfants, faire laver les mains et toilettes dans les sanitaires de la cantine.

Faire l'appel + prendre PAI + liste + pharmacie + penser à leur lire ou faire lire le menu.

12h00 : REPAS

Depuis octobre 2024, une société extérieure s'occupe de la logistique du temps repas. Le directeur s'assure du bon fonctionnement et du lien. Le directeur peut aider à servir les repas pour optimiser le temps afin que les enfants mangent en même temps. L'organisation du temps repas répond aux protocoles en places.

Un responsable sera désigné à chaque table, lui seul sera autorisé à se lever pour aller chercher du pain ou de l'eau. Il pourra aussi vider les plats de sa table mais ne touchera pas aux objets pouvant se casser.

Le repas doit être un moment convivial, agréable et éducatif. L'animateur a un rôle pédagogique tant sur l'aspect alimentaire que dans la gestion de la vie quotidienne.

Les enfants ne sont pas autorisés à se lever pendant le repas, sauf le responsable de table.

13h00/14h00 : TEMPS CALME

Pas de jeux sportifs/collectifs.

Différentes salles sont aménagées afin de proposer plusieurs activités calmes.

Présence active des animateurs qui doivent surveiller et encadrer ce temps. Ne pas laisser les enfants seuls, être vigilants aux échanges et aux discussions. Les groupes seront constitués à la cantine pour optimiser la transition.

13h30/14h00 : ACCUEIL APRES-MIDI

L'accueil est fait par un animateur informé des modalités (même organisation que le matin).

14h00/16h00 : ACTIVITES

Après l'appel, présentation des différents ateliers. L'enfant choisit les activités.

L'animateur doit susciter chez l'enfant l'envie de découvrir de nouvelles activités.

Penser à faire ranger le matériel après les activités.

16h00/16h30 : TEMPS LIBRE

Un animateur référent par groupe, désigné par le directeur, prépare le goûter : installe les bancs et les tables et vient chercher le goûter au bureau.

C'est lui qui s'occupe de faire le service et de débarrasser et ranger.

16h30/17h00 : GOÛTER

Pendant le goûter, un temps d'échanges avec les enfants est instauré afin de leur permettre de s'exprimer sur leurs ressentis et/ou afin de recueillir leurs idées et leurs envies.

17h00/18h30 : ACCUEIL DU SOIR

Départ échelonné des enfants. Le directeur accueille les parents au portail extérieur qui signalent leur présence en sonnant. Il vérifie si la personne, autre que les parents, qui vient chercher l'enfant est bien notée sur la fiche des autorisations et décoche l'enfant.

Le directeur appelle l'enfant par talkie-walkie qui prépare ses affaires sous la surveillance de l'animateur avant d'être remis aux parents.

Les parents ne sont pas autorisés à pénétrer à l'intérieur de l'accueil de loisirs, sauf accord du directeur.

Les autres animateurs, placés à des endroits stratégiques, ont un rôle de présence active et proposent des petits ateliers simples, de continuer l'activité de l'après-midi, des jeux de société, des jeux libres... Vérifier l'état des salles d'activités (rangement, propreté...).

Avant de partir, penser à transmettre au directeur les infos qu'il doit communiquer aux parents concernant les enfants (même si déjà noté dans la case observation).

REGISTRE PHARMACIE : à compléter obligatoirement par l'animateur qui administre les soins (blessure, plainte, prise de médicaments...).

Tous les soins sont consignés sur la fiche pharmacie sur la planche d'appel.

Les pauses des animateurs peuvent intervenir en pleine activité. Prévu et anticipé dès la mise en place des plannings, elles ne doivent pas perturber le bon déroulement de l'activité. Penser à faire passer les informations utiles au moment du passage de relais.

● Organisation du temps repas

Le temps du repas est un moment convivial où les échanges avec les enfants sont privilégiés. Une attention particulière est portée quant à l'aspect ludique et la découverte des goûts. Une attitude bienveillante de la part des adultes garantit le bon déroulement du repas.

La durée du repas est de 45 minutes à 1 heure au plus.

09h30	Le directeur et un groupe d'enfants apportent le plan de table à la cantine sur la terrasse à côté de la fontaine.
12h00	Repas. Les enfants entrent dans le calme. Les animateurs sont vigilants à la bonne installation. L'agent de salle et le directeur amènent les plats. Les enfants se servent seuls l'eau, le pain et le plat apporté à table. Après l'entrée et le plat chaud, les enfants débarrassent leurs assiettes dans le grand plat. Si le plat peut se casser, l'animateur amène le grand plat sur la terrasse sinon le responsable de table s'en charge. A la demande du directeur, un animateur peut aider au service et au rangement en fin de service.
12h50	Fin du repas. Des enfants peuvent se laver les mains dans les sanitaires du réfectoire pour gagner en temps et en confort.



ENCADREMENT

Chaque animateur se voit responsable d'un nombre égal de tables.

Si l'animateur doit s'occuper de plusieurs tables, il devra être installé de façon à ne pas tourner le dos aux autres tables dont il a la charge pour éviter de se lever toutes les cinq minutes.

L'équipe veillera à faire appliquer et respecter les règles pendant le temps repas.

Les animateurs peuvent aider au service pour permettre un service plus fluide, uniquement à la demande du directeur.

TEMPS REPAS

Organisation au moment du repas

Depuis octobre 2024, c'est à la SNASO qu'a été confiée la mise en place, le service, la plonge et l'entretien du réfectoire et des sanitaires.

L'entrée et le plat principal sont apportés sur le chariot par l'agent de service.

Après l'entrée et le plat principal :

Faire vider les assiettes par les enfants dans le grand plat de service. Si le plat peut se casser l'animateur amène le grand plat sur la desserte, sinon le responsable de table s'en charge.

Après le plat principal :

Les enfants vident les assiettes dans le plat, les empilent et mettent les couverts dans la corbeille à couverts.

Les assiettes sont ensuite amenées sur le chariot d'intendance par les animateurs ou le responsable de table.

Assiettes et couverts sont à ranger dans les bacs prévus pour faciliter la plonge.

Après le dessert :

Les enfants rangent et débarrassent.

Les enfants se lèvent et quittent le réfectoire.

Le directeur ou l'animateur désigné s'occupe de débarrasser si nécessaire.

Les verres et couverts sont à ranger dans les bacs prévus pour faciliter la plonge.

IV. Objectifs éducatifs/pédagogiques et opérationnels/actions

L'équipe a choisi de prolonger le travail engagé l'an passé autour de la découverte du patrimoine et du vivre ensemble en axant ces objectifs autour du respect du rythme et de l'évolution en collectivité. Le travail effectué par les équipes ne se cantonnera pas à eux seuls. Il est évident qu'il faudra également ne pas perdre de vue l'ensemble des valeurs éducatives de l'association (la laïcité, l'autonomie...) ainsi que les orientations pédagogiques communes à toutes les structures de l'association et les orientations du Projet Educatif de Territoire.

Cette année, c'est autour du jeu, et plus précisément de l'évolution du jeu à travers les époques (passé, présent et futur) que se retrouveront les 4 ALSH. Cette thématique permettra de développer chez les enfants des aptitudes et attitudes qui seront valorisées en avril et en juin lors du Festival du jeu et du Festival des enfants organisés par notre association.

Ce travail autour du jeu sera l'occasion d'atteindre nos objectifs, d'aborder avec les enfants les questions environnementales, de découvrir les origines et les raisons de l'évolution de ce support universel et de travailler les matériaux par exemple.

Il sera également un moyen d'aborder la citoyenneté dans nos structures sous un angle ludique. Il permettra d'aller plus loin dans la compréhension du monde et de notre impact sur la planète en offrant un message d'espoir et de tolérance.

C'est également l'occasion pour les équipes de proposer des activités pédagogiques, ludiques, originales et innovantes pour permettre aux enfants de devenir les citoyens de demain, de s'émanciper et d'être respectueux des autres et de leur environnement.

Formée à l'accompagnement de projets d'enfants, l'équipe d'animation porte une attention particulière à la place laissée aux enfants dans le fonctionnement global de la structure.

Afin de rendre les enfants autonomes et acteurs de leurs vacances, ils sont intégrés au maximum dans la vie de l'accueil de loisirs, dans le choix de certaines activités comme la construction de grands jeux ou de pièces de théâtres ou encore la mise en place de règles de vie ou de décisions collectives.



OBJECTIFS EDUCATIFS ET PEDAGOGIQUES QUE L'EQUIPE SE FIXE	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS/ACTIVITES MISES EN PLACE POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS
Respecter le rythme de l'enfant.	Respecter le rythme de chacun en fonction de son âge et de ses capacités.	Proposer des jeux adaptés pour petits et grands. Adapter différents temps quotidiens en fonction des âges. Respecter le rythme de chacun. Favoriser l'interaction entre tous. Simplifier la transition entre l'ALSH de Varilhes et l'ALSH de Verniolle en travaillant entre équipes pour une harmonisation des pratiques (affichages communs, degrés d'autonomie, passerelles...).
	Être à l'écoute des nouveaux besoins des enfants.	Mettre en place des ateliers tournants. Proposer davantage d'activités manuelles et de création. Réduire les temps d'activités et les diversifier/adapter les supports
Permettre aux enfants de trouver leur place en collectivité.	Apprendre à s'exprimer et à gérer ses émotions.	Participer à des groupes de parole. Découvrir des moyens d'expression (théâtre, danse, marionnettes...) au cours de moments dédiés et formalisés.
	Développer la notion de tolérance et de respect.	Développer des attitudes solidaires. Sensibiliser à l'Education à l'Environnement et au Développement Durable. Travailler autour des règles de vie.
	Participer à la vie locale.	Réaliser les plannings d'activités. Participer au festival « Feuilles d'automne » (Le Relais de Poche). Réfléchir autour de la gestion des déchets. Echanger avec les collectivités et avec l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes. Participation au Festival du jeu. Participation au Festival des enfants.

V. Activités

Elles devront permettre de répondre, d'une part, aux objectifs éducatifs fixés, aux orientations pédagogiques communes et, d'autre part, de tenir compte des réalités matérielles, humaines, financières et être adaptées aux envies et rythme de l'enfant.

L'accueil de loisirs étant un lieu d'apprentissage et de découverte, le champ d'activités proposé pourra être très large et varié. Pour autant, il peut être intéressant de mettre à profit les compétences de l'équipe, ou des associations locales et autres professionnels au service du projet, et de mener un projet d'activités sur plusieurs séances.

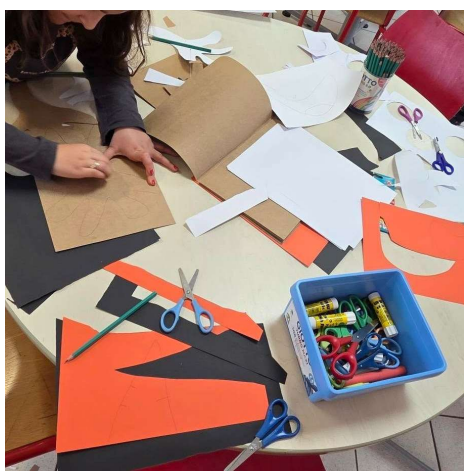
L'activité n'est pas une fin en soi, il est important de bien comprendre que le sens de notre action se situe avant tout dans des préoccupations éducatives et relationnelles. C'est pourquoi, l'activité proposée permettra de valoriser l'enfant. L'activité doit tenir compte du rythme de l'enfant et être cohérente par rapport à la journée ou à la semaine proposée. Il ne faut pas oublier que l'enfant est avant tout en vacances, et que l'accueil de loisirs, même s'il peut faire découvrir de nouvelles activités, doit tenir compte de ce que veut l'enfant, de son rythme et de ses capacités.

Le programme d'activités sera réalisé en réunion d'équipe, et un programme sera mis à disposition des parents (affichage) et téléchargeable sur le site internet www.lesfrancasdupaysdefoix.com.

Les enfants seront bien évidemment associés à la réalisation de ce programme autant que faire se peut et les animateurs organiseront des moments de discussion avec les enfants... Les activités doivent être pensées comme un moment qui va permettre à l'enfant de s'épanouir d'une manière ou d'une autre. Les enfants doivent donc y participer de manière volontaire et non contrainte. Il s'agira pour l'équipe d'animation de trouver les moyens d'accompagner l'enfant dans la réalisation de l'activité, de l'aider à faire, de trouver les mots pour l'encourager à participer, mais sans jamais le forcer.

L'équipe s'efforcera de favoriser, d'accompagner et de valoriser les projets d'enfants (implicite et ou explicite) en aménageant des espaces : plannings (« c'est moi qui décide !! »), lieu, temps de la journée...

Pour conclure, l'activité est un moyen de répondre aux objectifs éducatifs fixés. Elle doit être adaptée aux enfants en tenant compte de leurs capacités physiques et physiologiques. L'activité peut être préparée, improvisée, sous la direction ou non d'un adulte, mais elle doit être bénéfique aux enfants et se dérouler en toute sécurité. L'enfant a le droit de participer ou pas, dans la mesure où cela est possible, et l'équipe doit toujours être disponible pour écouter, discuter, proposer une réponse adaptée.



VI. Evaluation

Chaque animateur devra, pour chaque projet, compléter la fiche « Projet d'activité » ainsi que le bilan. Elle permettra un bilan d'équipe plus riche et une réelle évaluation des objectifs. Les fiches seront rangées dans un classeur afin de permettre le suivi des projets au quotidien.

L'évaluation se fera :

- Par des bilans avec l'équipe d'animation chaque fin de période : retour sur l'ensemble des actions d'animation menées, point sur le fonctionnement, réflexion sur le travail de l'équipe en tenant compte des bilans d'enfants (ressentis, implication, réflexions...).
- Avec les différents acteurs et partenaires de l'accueil collectif de mineurs : bureau de l'association, L'agglomération Foix-Varilhes et différents partenaires et prestataires.

OBJECTIFS EDUCATIFS ET PEDAGOGIQUES QUE L'EQUIPE SE FIXE	OBJECTIFS OPERATIONNELS	CRITERES	INDICATEURS
Respecter le rythme de l'enfant.	Respecter le rythme de chacun en fonction de son âge et de ses capacités.	Des activités propres aux groupes sont proposées. Des espaces sont identifiés.	2 activités adaptées sont proposées par période. Des salles sont dédiées aux groupes et aux activités sur l'année.
	Être à l'écoute des nouveaux besoins des enfants.	L'enfant exprime un souhait, une idée, un ressenti. Réflexion de l'équipe sur l'évolution de l'accueil des enfants .	Les enfants participent au déroulé de la journée. Un temps de réunion dédié à la problématique.
Permettre aux enfants de trouver leur place en collectivité.	Apprendre à s'exprimer et à gérer ses émotions.	Les enfants connaissent des moyens d'expression adaptés.	Les enfants utilisent 2 outils d'expression. 3 productions ont été réalisées valorisant la thématique.
	Développer la notion de tolérance et de respect.	Les enfants connaissent les grandes valeurs citoyennes.	Tous les enfants font le tri 1 grand jeu fédérateur par semaine.
	Participer à la vie locale.	Les enfants animent leur « cité ».	Les enfants ont participé à 3 manifestations locales. Les enfants ont rencontré 2 associations du territoire.

VII. Communication

La communication interne destinée aux équipes d'animation

Des réunions permettent régulièrement aux équipes de se documenter, de préparer, de réguler et d'évaluer le projet pédagogique et les projets d'animations et d'activités. C'est également un moyen d'échanger autour du fonctionnement et des enfants accueillis.

La communication externe destinée aux familles

Elle a pour but, via l'affichage sur les structures et via le site internet, la newsletter et Facebook de présenter de façon attractive l'actualité de l'association. L'accueil physique joue un rôle important dans cette dynamique.

Elle se concrétise également par des moments de rencontres et d'information qui permettent des échanges conviviaux avec les familles : journées portes ouvertes, fêtes des ALSH, Festival du jeu, Festival des enfants...

Un temps d'échanges/d'accueil avec la famille est mis en place par le directeur de l'accueil de loisirs pour chaque inscription d'un nouvel enfant, avant la première fréquentation.

La communication en direction des enfants

Création de supports ludiques et adaptés pour présenter les projets d'activités (affiches de projets et jeux de présentation des activités...)

Libre choix des activités pour les enfants.

Prise en compte des propositions des enfants en leur donnant la parole et la possibilité de mener leurs propres projets.

La communication en direction des partenaires institutionnels et associatifs

Tout au long de l'année, des rencontres sont favorisées pour échanger sur le projet pédagogique ainsi que sur le fonctionnement et l'organisation de l'accueil de loisirs. Il est également proposé aux différents partenaires une rencontre avec les équipes d'animation sur la structure et d'assister/participer à des moments festifs et conviviaux sur l'accueil de loisirs ainsi que lors de nos manifestations. Le projet pédagogique est consultable sur place et sur le site internet de l'association.

